



Académie de

# Créteil : Rentrée 2017



## CONDITIONS DE RENTRÉE : faire la lumière sur le projet éducatif du gouvernement

Dès le début des opérations de préparation de rentrée 2017, le SNES-FSU a dénoncé, dans les instances académiques et départementales, l'insuffisance des moyens dans les collèges et lycées de l'académie avec pour principale conséquence la multiplication des classes surchargées. Des sections locales du SNES-FSU confirment la rentrée difficile : ouvertures de classes sans que tous les moyens soient donnés, obligeant à revoir la répartition de la DGH, reprise de moyens dans d'autres établissements, options non financées, augmentation des effectifs, etc. La réduction des emplois aidés remet en cause l'emploi des personnels administratifs de surveillance, d'aide aux devoirs etc.

### COLLÈGE : reprendre la main

L'assouplissement de façade de la réforme du collège acté en juin 2017 se fait sans moyens supplémentaires. En renvoyant au local la prise de décisions, J.M Blanquer confirme son projet de favoriser l'autonomie des établissements et leur mise en concurrence. Le SNES demande l'abrogation de la réforme du collège 2016, l'ouverture des discussions pour une autre réforme du collège et une remise à plat du DNB.

### LYCÉE : défendre le bac et/ou le modifier ?

Le manque de place et l'insuffisance d'investissement dans l'enseignement supérieur ont conduit à un blocage de la procédure d'APB, un tirage au sort des lycéen-nes dans plusieurs filières et un gâchis humain dont les écoles privées ont été les bénéficiaires. Les discussions vont commencer très vite sur une réforme du baccalauréat pour 2021 consistant à mettre une bonne partie des épreuves en contrôle continu. Dès 2018 le poids, les horaires... et les évaluations des disciplines au lycée seront rediscutés pour une nouvelle réforme du lycée de la seconde au bac. Le SNES rappelle son attachement au baccalauréat national, examen terminal, anonyme et premier degré de l'enseignement supérieur.

- **Le SNES Créteil vous appelle à vous réunir en AG** pour faire le point sur vos conditions de travail, les effectifs, les options demandées par les collègues.
- **En cas de difficultés** constatées dans votre établissement, rapprochez-vous de votre section départementale ([77s2@creteil.snes.edu](mailto:77s2@creteil.snes.edu) ou [93s2@creteil.snes.edu](mailto:93s2@creteil.snes.edu) ou [94s2@creteil.snes.edu](mailto:94s2@creteil.snes.edu)) qui pourra vous appuyer dans vos démarches et vos actions.
- **Le SNES a déposé un préavis de grève** sur tout le mois de septembre pour couvrir les actions locales liées aux conditions de rentrée.
- **Des stages syndicaux sont prévus tout au long de l'année** pour vous tenir informer. Le programme est en ligne <http://www.creteil.snes.edu/> dès le mois de septembre.



# LES FONCTIONNAIRES ET LEUR POUVOIR D'ACHAT, CIBLES PRIVILÉGIÉES DU GOUVERNEMENT !

Tout l'été, les membres du gouvernement ont multiplié les annonces visant les fonctionnaires : Une avalanche de mesures qui va peser lourd sur nos salaires !

## GEL DU POINT D'INDICE : le degel aura duré 2 mois...

Début juin : suite à l'audit de la cour des comptes, le Ministre de l'action publique annonce de nouveau le gel du point d'indice des fonctionnaires en 2017 et en 2018 après les 2 petites augmentations en 2016 (0,6) et 7 années de gel. Conséquence: une baisse du salaire net et du pouvoir d'achat.

## JOURNÉE DE CARENCE : injuste et stigmatisant !

Début juillet, E. Philippe annonce une série de mesures tendant à limiter les baisses d'impôts promises et... le rétablissement d'un jour de carence pour les fonctionnaires. Le rétablissement du jour de carence, est une mesure injuste et inefficace qui revient à réduire le salaire des collègues en arrêt maladie.

## CSG : les retraité-es et les fonctionnaires lésé-es

Août : L'augmentation de la CSG pour financer la protection sociale ne sera pas compensée pour les fonctionnaires. Cette hausse de la CSG de 1,7 point sera effective dès le 1er janvier 2018 et une éventuelle contrepartie devrait être discutée pour la fonction publique mi octobre. Las ! J.M Blanquer a esquissé la possibilité de participer à des dispositifs type « devoir faits » ou des heures supplémentaires pour compenser la perte de pouvoir d'achat conséquent. Le « travailler plus pour gagner plus » est de retour ! Ces mesures sont inacceptables : le gel du point d'indice et la hausse de la CSG reviennent à entériner une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires puisque l'inflation devrait dépasser 1% et que les retenues pour pension augmenteront le 01/01/2018.

## CE QUI SE PRÉPARE :

- Réforme des retraites , reforme de l'assurance chômage et de la formation professionnelle
- Suppression de 120000 postes dans la Fonction Publique
- Étalement des mesures du PPCR.
- Recrutement des enseignant-es par les chefs d'établissements. Une plus grande autonomie des établissements est préconisée par M. Blanquer (*remember* : le préfet des études des années 2010).

## LA FSU À L'OFFENSIVE POUR DÉFENDRE le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

La FSU a proposé à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires la construction d'une

### **journée d'action au mois d'octobre**

la plus unitaire possible pour exiger une politique de revalorisation des fonctionnaires et de services publics.

## *Loi travail 2 : mobilisation intersyndicale*

(CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL)

## *mardi 12 septembre 2017*

Le contenu des ordonnances réformant le code du Travail aggrave encore la dérégulation déjà à l'œuvre depuis des années, amplifiée par la loi Travail.

**Le SNES Créteil appelle les personnels à se mettre en grève et rejoindre les manifestations prévues le 12 septembre.**

Un préavis de grève a été déposé.

**Départ 14h00 de Bastille vers place d'Italie**

